

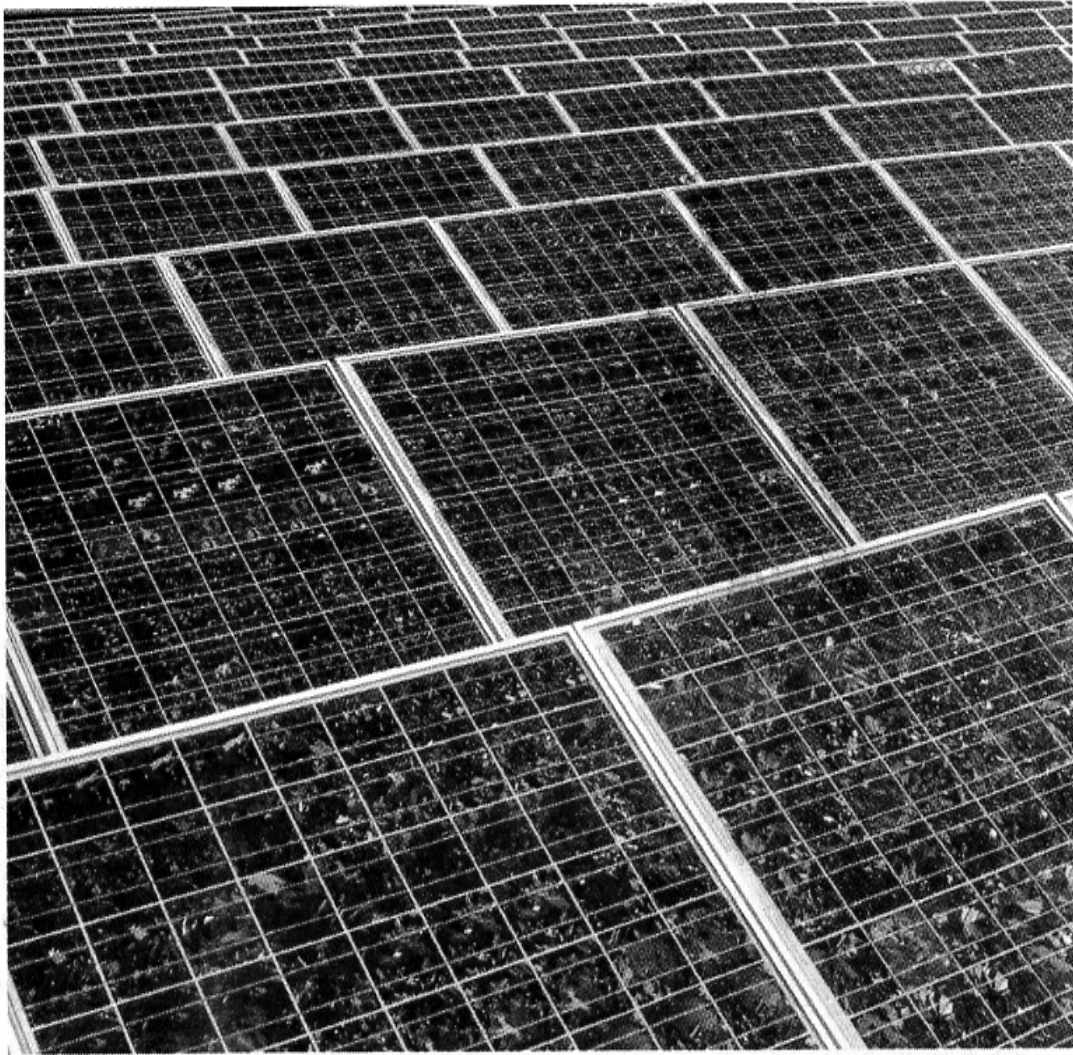
# Les énergies renouvelables mettent le turbo

► **Le don japonais de 7,4 millions de dollars permettra au Maroc de disposer de la 1<sup>re</sup> centrale à énergie solaire photovoltaïque, la plus grande en Afrique.**

**A**cette cadence, le Maroc atteindra certainement l'objectif de 42% d'énergies renouvelables à l'horizon 2020. Le secteur des énergies renouvelables marque une nouvelle avancée avec la réception d'un don japonais. Comme nous l'annoncions dans notre édition d'hier, ce don de 7,4 millions de dollars s'inscrit dans le cadre de la stratégie nationale et est destiné à la réalisation du Projet de promotion de l'énergie propre en utilisant le système solaire photovoltaïque. Il permettra de financer l'installation d'une unité de production électrique à partir de cellules photovoltaïques d'une puissance de 1 MW à Assa-Zag. Ces fonds iront également à l'acquisition de produits pour la construction de la centrale photovoltaïque, au transport des

produits jusqu'au Maroc, à la formation à l'utilisation des équipements ainsi qu'à la formation éducative relative au projet. Grâce à ce dernier, le Maroc disposera de la première centrale à énergie solaire photovoltaïque, la plus grande en Afrique à ce jour. Cette centrale va permettre, par le biais de l'énergie produite, d'améliorer la qualité de la tension dans la zone et d'alimenter les 5.300 foyers, administrations, coopératives artisanales et petites entreprises de la Province d'Assa-Zag raccordées au réseau électrique.

Le secteur des énergies renouvelables avance à pas sûr, en témoigne la récente adoption du projet de loi sur les énergies renouvelables. Ce projet s'inscrit dans le cadre de la nouvelle stratégie énergétique qui fait du développement des ressources énergétiques renouvelables l'une des priorités de la politique nationale dans le domaine de l'énergie. Le projet de loi prévoit des mécanismes de régulation de la production et de la commercialisation des énergies renouvelables et propose un cadre juridique qui ouvre de nouvelles perspectives devant la création et l'exploitation de structures de production d'électricité à partir de sources d'énergies renouvelables. C'est dans ce sens aussi que la Chambre des Représentants a adopté deux autres projets de textes. Le premier est relatif à l'Agence nationale de développement des énergies renouvelables et de l'efficacité énergétique. Et le second



● **Le Maroc ambitionne d'atteindre 42% d'énergies renouvelables à l'horizon 2020. (AICPRESS)**

porte sur la création de l'Agence marocaine de l'énergie solaire dont Mustapha Bakkoury est président du directoire. Cette dernière, qui se substitue au Centre de développement des énergies renouvelables, aura pour mission de mettre en œuvre la nouvelle stratégie

en matière d'énergie solaire et de produire de l'électricité d'origine solaire à l'échelle internationale. Rappelons que le Maroc a reçu dernièrement plusieurs dons internationaux dont celui de 9 milliards de dollars pour le projet solaire intégré. **HOURIYA AIT IDDER**